



PROJET PROFESSIONNEL PLUS

## INSTITUT DE FORMATION D'AIDE-SOIGNANT

53 Avenue du Général de Gaulle

B.P. 90 402 – 97329 CAYENNE

Tél. : 05 94 28 44 35

Mail : [accueil@projetproplus.fr](mailto:accueil@projetproplus.fr) – Site : [www.projetproplus.fr](http://www.projetproplus.fr)



Direction générale  
de la cohésion  
et des populations  
(DCCoPOP)



## DOSSIER D'INSCRIPTION

### CONCOURS D'AIDE-SOIGNANT

### IFAS Projet Professionnel Plus

### SAINT LAURENT DU MARONI

## Année 2024

Organisme de formation Projet Professionnel Plus

Téléphone : 0594 28 44 35

SIRET : 435 190 830 000 32

Site web : [www.projetproplus.fr](http://www.projetproplus.fr)

Version 1

Adresse : 53 avenue du Général de Gaulle - BP 90402 - 97329 CAYENNE CEDEX

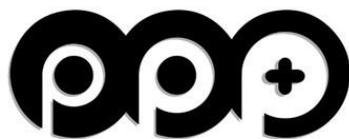
Téléphone : 0694 23 46 65

Code APE : 8559A

N° de déclaration d'activité : 96 97 302 88 97 auprès de la préfecture de la Région Guyane

Adresse e-mail : [accueil@projetproplus.fr](mailto:accueil@projetproplus.fr)

N°Finess : 970305128

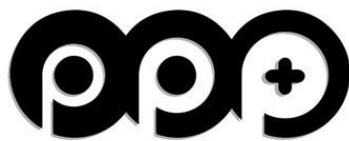


PROJET PROFESSIONNEL PLUS

## Dates des épreuves de sélection

Les épreuves de sélection se limitent à une sélection sur dossier et un entretien oral sur la base du projet professionnel.

<b>Ouverture de l'inscription</b> Dossier à retirer sur le site Site de PPP : <a href="http://www.projetproplus.fr">www.projetproplus.fr</a>	<b>01 septembre 2023</b>
<b>Date limite du dépôt du dossier</b>	<b>09 octobre 2023</b> <u>Cachet de la poste faisant foi</u>
<b>Date des résultats d'admissibilité</b>	<b>17 octobre 2023</b>
<b>Épreuves d'admission (oraux)</b>	<b>Du 23 octobre au 27 octobre 2023</b>
<b>Affichage résultats</b>	<b>7 novembre 2023</b>
<b>Confirmation d'admission</b>	<b>21 novembre 2023</b>
<b>Pré-rentrée</b>	<b>08 janvier 2024</b>
<b>Rentrée</b>	<b>09 janvier 2024</b>



PROJET PROFESSIONNEL PLUS

## ORGANISME DE FORMATION

**Raison Sociale :** PROJET PROFESSIONNEL PLUS  
**Représentant légal :** Marie-Annick LEMKI  
**Adresse :** 53 Avenue du Général de Gaulle - BP 90402  
**Téléphone :** 0594 28 44 35  
**N° de SIRET :** 435 190 830 000 32

**Type d'établissement :** SARL  
**En qualité de :** Directrice  
**Ville :** 97329 Cayenne CEDEX  
**E-mail :** [accueil@projetproplus.fr](mailto:accueil@projetproplus.fr)  
**Code APE :** 8559A

## DESCRIPTIF DE LA FORMATION

### Durée de la formation :

- 1540 heures
  - Sur un an pour la formation en initiale
- **Enseignement en institut de formation :**  
22 semaines, soit 770 heures ;
- **Enseignement en stage :**  
22 semaines, soit 770 heures.

### Dates de la formation :

- Début de la formation : 08 janvier 2024
- Fin de la formation : 30 décembre 2024

### Organisation de la formation :

- Horaires d'enseignement : 35 heures/ semaine.
- Rythme : en continu

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h30 à 11h45 13h00 à 17h00	7h30 à 11h45 13h00 à 17h00	7h30 à 13h00	7h30 à 11h45 13h00 à 17h00	7h30 à 11h45 12h30 à 14h30
Soit 8h	Soit 8h	Soit 5h00	Soit 8h	Soit 6h00

### Public visé, prérequis :

- Être âgé de 17 ans minimum.
- Avoir réussi aux examens de sélection d'entrée en formation
- Être titulaire du B1

## MOYENS PREVUS

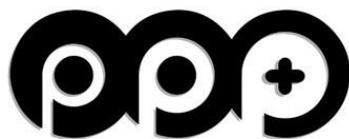
- **Moyens pédagogiques**
  - Documentation remise au stagiaire
  - Support de cours
  - Mise en situation professionnelle
  - Travaux pratiques
  - Simulations en santé
- **Moyens techniques**
  - Ordinateurs
  - Vidéo projecteur
  - Imprimante laser couleur, scanner
  - Tableau numérique
- **Moyens d'encadrement**
  - Cadre de santé
  - Formateur infirmier
  - Formateur aide soignant

## MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET LA SANCTION DE LA FORMATION

- **Suivi de l'exécution**
  - Signature de feuilles d'émargement par demi-journée par le stagiaire et le formateur.
  - **La participation à l'ensemble des enseignements est obligatoire.**
- **Sanction**
  - Le diplôme peut s'acquérir soit par le suivi et la validation de l'intégralité de la formation, en continu ou en discontinu, soit par le suivi et la validation d'une ou de plusieurs unités de formation (module et stage) correspondant à une formation complémentaire en fonction des modes d'accès au diplôme.

## OBJECTIFS

- Donner les enseignements théoriques et pratiques au stagiaire pour lui permettre de valider les 10 modules de la formation.
- Former des professionnels au métier d'aide-soignant.



PROJET PROFESSIONNEL PLUS

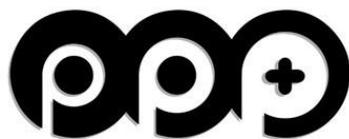
## CONTENU DE LA FORMATION

L'enseignement en Institut comprend 10 modules, dispensés sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés, de travaux de groupe et de séances d'apprentissages pratiques et gestuels.

<b>Module 1</b>	L'accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	<b>147 heures</b>
<b>Module 2</b>	Repérage et prévention des situations à risque.	<b>21 heures</b>
<b>Module 3</b>	Évaluation de l'état clinique d'une personne	<b>77 heures</b>
<b>Module 4</b>	Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement.	<b>182 heures</b>
<b>Module 5</b>	Accompagnement de la mobilité de la personne aidée	<b>35 heures</b>
<b>Module 6</b>	Relation et communication avec les personnes et leur entourage	<b>70 heures</b>
<b>Module 7</b>	Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs	<b>21 heures</b>
<b>Module 8</b>	Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés	<b>35 heures</b>
<b>Module 9</b>	Traitement des informations	<b>35 heures</b>
<b>Module 10</b>	Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques.	<b>70 heures</b>

Le diplôme d'État, délivré par un jury régional, suppose d'avoir validé tous les modules et l'ensemble des compétences en stage.

<b>Compétence 1</b>	Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires
<b>Compétence 2</b>	Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer.
<b>Compétence 3</b>	Évaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins
<b>Compétence 4</b>	Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne
<b>Compétence 5</b>	Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation
<b>Compétence 6</b>	Établir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage
<b>Compétence 7</b>	Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels
<b>Compétence 8</b>	Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés
<b>Compétence 9</b>	Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins
<b>Compétence 10</b>	Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités
<b>Compétence 11</b>	Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques.



PROJET PROFESSIONNEL PLUS

## DROITS D'INSCRIPTION AU CONCOURS

**Le coût de l'inscription au concours est gratuit.**

**Date limite du dépôt du dossier : 09/10/2023**

**BIEN CONTRÔLER VOTRE DOSSIER AVANT DE NOUS LE TRANSMETTRE  
À L'ADRESSE SUIVANTE PAR VOIE POSTALE :**

**PROJET PROFESSIONNEL PLUS  
(CONCOURS D'AIDE-SOIGNANT)**

**B.P. 90 402**

**97329 CAYENNE CEDEX**

**« PAS D'ENVOI EN RECOMMANDÉ ! »**

## FRAIS DE SCOLARITÉ

- ❑ **COÛT PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION : Pour les agents de la fonction publique hospitalière.** Avant de passer le concours, il est impératif d'informer votre employeur de votre projet professionnel en lui adressant un courrier de motivation. Il faut que votre projet soit connu 1 an avant pour être financé. Sans cette communication, l'employeur est d'en droit de ne pas financer votre projet de formation en de vous demander de le reporter.
- ❑ **Pour les demandeurs d'emploi :** Se rapprocher de Pole Emploi et consulter votre compte CPF.
- ❑ **Pour les candidats salariés :** Possibilité de prise en charge des frais pédagogiques totale ou partielle. Prise en charge par l'employeur ou par l'OPCO. Prise en charge par le **CPF** ou par le **CPF** de transition. **La demande doit être faite auprès de l'OPCO dès l'inscription au concours.**
- ❑ Si le candidat ne bénéficie d'aucun financement ou d'un financement partiel, il peut bénéficier d'un échéancier. **Le coût pédagogique doit être réglé en totalité avant la fin de la formation (un chèque de caution sera demandé).**

**Toute présentation au jury de Certification du diplôme d'État est conditionnée par l'acquittement total des frais pédagogiques.**

## PIECES A FOURNIR POUR LE DOSSIER D'INSCRIPTION AU CONCOURS 2024

### POUR LE DOSSIER ADMINISTRATIF :

- La fiche d'inscription dûment renseignée, datée et signée
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Photocopie d'une pièce d'identité en couleur (recto/verso) en cours de validité
- Une photocopie des diplômes en couleur
- Ou la copie de vos relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires
- Copie de l'attestation de sécurité sociale
- Ou les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs) ;
- Et, le cas échéant, uniquement pour la rentrée de septembre 2024, une attestation de suivi de préparation au concours d'aide-soignant au cours de l'année 2023-2024.
- Certificat médical d'aptitude physique et mentale pour exercer la profession.
- Pour les ressortissants hors union européenne, une attestation du niveau de langue française requis B1 et un titre de séjour valide pour toute la période de la formation.
- Possibilité de joindre tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...) en lien avec la profession d'aide-soignant.
- 1 photo d'identité récente à coller sur la fiche d'inscription.
- 2 enveloppes A5 autocollantes (228\* 162) timbrées au nom et à l'adresse du candidat

## **POUR LE DOSSIER DE SELECTION :**

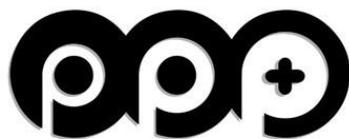
Le candidat doit rédiger un dossier de projet professionnel **anonyme** qui se compose :

- D'un curriculum vitae à jour **anonyme** précisant le déroulement de carrière, les formations et diplômes
- Une lettre de motivation **manuscrite, anonyme\***
- Un document manuscrit relatant, à votre choix, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit votre projet professionnel en lien avec les attendus de la formation. Ce document n'excède pas deux pages, **anonymes\***. Ce document doit être **anonyme\* (pas de signature, pas d'initiales)**.

**\*Afin d'assurer l'équité entre tous les candidats, les éléments fournis au jury (lettre de motivation, curriculum vitae et projet professionnel) devront être strictement anonymes.**

**Tout document comportant un signe distinctif permettant de reconnaître le/la candidat.e, ne sera pas présenté au jury et le dossier se verra automatiquement écarté du concours.**

**TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ETRE PRIS EN COMPTE**



PROJET PROFESSIONNEL PLUS

## « Concours d'aide-soignant »

Région : SAINT-LAURENT du MARONI

Coller la photo

Mme       M.

Nom de famille : ..... Prénom : .....

Nom de jeune fille : ..... Né(e) le : ..... Lieu : .....

Nationalité : ..... Portable : .....

N° de pièce d'identité : ..... Date de validité : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

E-mail : .....@.....

Diplôme le plus élevé : ..... Année d'obtention : .....

N° de sécurité sociale : .....

Personne à contacter en cas d'urgence : ..... Tél : .....

Organisme financeur : .....

Salarié :  Agent public  Demandeur d'emploi  RSA

Situation personnelle : Célibataire  Marié (e)  Autre : .....

Porteur de handicap :                      Oui                      Non

*Si oui, un entretien individuel sera fixé avec le directeur de la formation pour organiser les conditions d'accueil et de suivi de la formation.*

**Lu et approuvé**

**Signature / Date**

**CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION (NE RIEN INSCRIRE)**

- La fiche d'inscription dûment renseignée, datée et signée
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Curriculum vitae à jour, **anonyme\***
- Une lettre de motivation manuscrite, **anonyme\***
- Un document relatant votre projet professionnel en lien avec les attendus de la formation.  
**Anonyme\*(pas de signature, pas d'initial)**
- Photocopie d'une pièce d'identité (recto/verso) en cours de validité
- Une photocopie des diplômes en couleur
- Copie des résultats et appréciations ou bulletins scolaires
- Attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs).
- Attestation de suivi de préparation aux épreuves de sélection
- Attestation de niveau de langue requis B1
- Candidat titulaire du diplôme d'état d'AS / AVS / AMP / AES
- Justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...)
- Copie de l'attestation de sécurité sociale
- Certificat médical
- 1 photo d'identité récentes
- 2 enveloppes A5 autocollantes (228\* 162) timbrées au nom et à l'adresse du candidat
- Paiement des droits d'inscription :  CB       CHQ       ESP

- Date d'expédition du dossier d'inscription par le candidat : ...../...../2024
- Date de réception du dossier d'inscription à l'IFAS /PPP : ...../...../2024
- Dossier complet accepté
- Dossier incomplet rejeté

## AUTORISATION DE DIFFUSION SUR INTERNET

**OBJET :**

Autorisation de diffusion des résultats du concours 2024, sur le site internet de Projet Professionnel Plus [www.projetproplus.fr](http://www.projetproplus.fr)

Je soussigné(e),

Monsieur

Madame

Nom : .....Prénom : .....

Candidat (te) au concours d'entrée en formation d'aide-soignant, session 2024, promotion septembre 2024,

Autorise

N'autorise pas

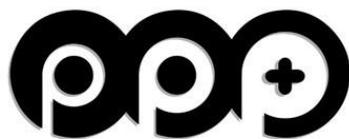
L'organisme de formation Projet Professionnel Plus, à publier mes résultats du concours d'entrée en formation d'aide-soignant sur leur site internet [www.projetproplus.fr](http://www.projetproplus.fr)

**Rappel :**

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données, qui vous concernent (Art. 34, de la loi Informatique et libertés du 6 Janvier 1978).

Pour exercer ce droit, s'adresser à la Direction de Projet Professionnel Plus.

**Signature**



PROJET PROFESSIONNEL PLUS

**Tout titre de paiement donne droit à une remise de justificatif de paiement.**

**Les frais d'inscription ne sont en aucun cas remboursés, même en cas de désistement, d'absence, de maladie ou d'échec au concours, etc.**

### **Possibilités de facilités de paiement**

**Toutefois, la formation doit-être réglée en tout ou partie dès le début de la formation.**

**Au cas contraire, le dossier d'inscription se verra refuser.**

### **Contenu du dossier à apporter**

**Fiche d'inscription + pièces à fournir + frais d'inscription+ règlements + chèque de caution du montant total de la formation.**

**Bien contrôler votre dossier avant de nous le déposer**  
**Tout dossier d'inscription incomplet se verra refusé**



PROJET PROFESSIONNEL PLUS